



**Prise de position  
(7 janvier 2011)**

**L'idéologie fait son entrée dans l'enseignement fondamental**

L'ADMD-L a pris connaissance avec stupéfaction du projet-pilote autorisant Omega 90 à dispenser des cours de morale et d'éthique traitant, notamment, des questions de fin de vie, de mort et de deuil dans le cadre de l'enseignement fondamental.

Ainsi que le soulève à juste titre la FGIL et sans me prononcer sur les qualifications des personnes appelées à dispenser ces cours, il est primordial que le contenu de ces cours que suivront des élèves du troisième cycle de l'enseignement fondamental, soit neutre et représente toutes les facettes de ce sujet aussi important que sensible.

Or, comment est-ce qu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'une association, dont des protagonistes principaux, tels le Docteur Bernard Thill (président d'honneur de Omega 90) et le président de la CARITAS Erny Gillen (membre de son conseil d'administration) se sont farouchement opposés à la loi sur l'euthanasie et l'assistance au suicide, puisse dispenser des cours neutres et équilibrés qui traitent de l'ensemble des questions touchant à la fin de vie ?

Il convient d'ailleurs de noter à cet égard qu'Omega 90 omet sur son site internet toute mention de la loi sur l'euthanasie et l'assistance au suicide et promeut exclusivement les soins palliatifs.

Il est inacceptable qu'en ce qui concerne un sujet tellement important et qui, je tiens à le rappeler, a suscité d'importants débats au Luxembourg et a même mené à une crise constitutionnelle, un volet tellement important qu'est l'euthanasie et l'assistance au suicide soit omis du débat.

En outre, si jamais ces questions devaient être traitées dans le cadre de ce cours, et je suis d'avis qu'elles devraient l'être, il serait d'autant plus inacceptable qu'elles soient abordées par des personnes qui ont lutté bec et ongles contre l'adoption de la loi sur l'euthanasie et l'assistance au suicide.

Il incombe dès lors au Ministère de l'Education nationale d'assurer la neutralité de ce cours et de faire en sorte que les différents volets du sujet soient traités de manière équilibrée. La proposition actuelle ne remplit pas ces critères.

Christophe Schiltz

Président de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité